
Konkurse Faillites Fallimenti

No 207 Freitag, 24.10.2008 126. Jahrgang

1. Débitrice:

Finstuut SA, Rue des Usines 20, **2000 Neuchâtel**

2. Déclaration de faillite: 11.09.2008

3. Suspension de faillite: 03.10.2008

4. Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.11.2008

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: exploitation d'un programme original lié à la relation clients-fournisseurs directement ou par voie de sous-traitance; activité de holding animatrice; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers dans l'intérêt de la société.

Office des faillites

2053 Cernier

(00330793)